

BTSA ACSE



Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise

Formation de niveau 5 en alternance sur 2 ans

Possibilité de parcours personnalisé

Objectifs :

- Maîtriser toutes les facettes de l'activité des exploitants agricoles ainsi que la complexité et les mutations de l'environnement.
- Acquérir des connaissances techniques, économiques, financières, juridiques, sociales et environnementales pour devenir un spécialiste de la conduite et de la gestion de projets agricoles.

Publics—Pré-requis

- Tout public : Jeunes à l'issue du BAC, apprentissage, Demandeurs d'emploi, ...
- Pré-requis : Etre titulaire au minimum du baccalauréat : Bac professionnel CGEA, Agro-équipement, STAV, effectuer des tests d'entrée et un entretien de motivation, savoir lire, écrire, parler en Français.
- Effectif Minimum : 15 Effectif maximum : 30



Débouchés et Insertion

Débouchés : Agriculteur, Gérant d'exploitation agricole, Responsable d'élevage, Chef de cultures, Technicien d'élevage—de culture, Technico-commercial, animateur d'organismes agricoles, Conseiller, Animateur de développement local

Poursuite d'études : Licence professionnelle, Certificat de spécialisation

Résultats/Insertion : 92% de réussite en 2020. Taux d'insertion global moyen à 6 mois : 100%

Code Rome : A1405 : Arboriculture et viticulture, A1407 : Élevage bovin ou équin, A1410 : Élevage ovin ou caprin, A1411 : Élevage porcin, A1416 : Polyculture, élevage

Durée, Dates, Lieu et coût de l'action

Durée : 1400h de formation en centre + 1659h en entreprise

Dates : de septembre 2022 à juin 2024

Lieu : CFP La Futaie—Les Touches, 94 rue de la Charpenterie, 53410 PORT-BRILLET

Coût : Pour les apprentis : financement OPCO

Pour les demandeurs d'emploi : financé par le Conseil Régional des Pays de la Loire

Pour les autres statuts : 15.25 € / heure en centre

Pour obtenir un devis, un rendez-vous ou participer à une information collective, contactez-nous.

Présentation générale (problématique, intérêt)

- Développer les capacités de communication, de compréhension du monde—Maîtrise de l'outil mathématiques et informatiques
- Développer les capacités professionnelles dans l'analyse et la gestion stratégique de l'entreprise agricole.

Programme de la formation (lien RNCP : <https://certificationprofessionnelle.fr/recherche/rncp/24440>)

- **Domaine commun** : Organisation économique, sociale et juridique, Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation, Langue vivante, EPS
- **Domaine professionnel** : Traitement des données, Technologies de l'information et du multimédia - Diversités des agricultures et politiques publiques, environnement professionnel et territorial - Gestion économique, financière, sociale, administrative, juridique et fiscale, produits agricoles et marchés - Stratégie de l'entreprise agricole - Fonctionnement d'un agrosystème, Conduite des systèmes biotechniques - Construction d'un système= biotechnique innovant—Module d'initiative locale.

Modalités pédagogiques

- Alternance : présentiel, distanciel et période en milieu professionnel.
- Interventions de professionnels.
- Visites professionnelles, études de cas concrets.
- Découverte de l'agriculture à l'étranger (voyage d'études)



Compétences professionnelles visées

- Connaissance de l'environnement économique, social et juridique des exploitations agricoles
- Gestion économique, financière, sociale, juridique, commerciale et fiscale
- Conduite et analyse technico-économique des productions végétales et animales
- Gestion stratégique de l'entreprise agricole

Responsables de l'action et intervenants

Responsable de l'action et formateur : Laurent BOY

Référent handicap/social/pédagogique : Christophe CAURIER

Evaluation des acquis

- Evaluations en cours de formation au cours des 2 années
- Epreuves en fin de formation :
 - Epreuve de culture socio-économique et d'expression française
 - Epreuves professionnelle :
 - Diagnostic et projet d'entreprise
 - Analyse de Situations Professionnelles Vécues



Suivi et évaluation de l'action

Suivi : Emargement par demi-journée par le stagiaire et le formateur, attestation de stage, livret de suivi

Evaluation : Bilan écrit individuel, bilan oral collectif de fin de formation, bilan à 6 mois après la fin de la formation

Catégories de l'action (au sens de l'article L6313-1 du code du travail)

Action d'adaptation et de développement des compétences des salariés - action de promotion professionnelle - action de conversion - action d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances.

